

# **CHALLENGE** **du T.T. Tiège**

## **Règlement du CHALLENGE du dimanche 13 novembre 2011**

1. Le T.T. Tiège a le plaisir de vous inviter à son challenge qu'il organise le dimanche 13 novembre 2011. Il se déroulera dans les installations du centre sportif à BLEGNY.
2. Le challenge est exclusivement réservé aux personnes affiliées à la FRBTT et se joue suivant les statuts et règlements de la FRBTT.
3. **Le CHALLENGE compte pour les classements de régularité des compétitions individuelles 2011- 2012.**
4. **Chaque joueur peut participer à 3 séries. (Série de son classement, celle supérieure et l'open).**  
Les jeunes peuvent également participer à leur série d'âge respective, mais avec un maximum 3 séries pour eux.

Horaire des séries :

<b>Messieurs</b>		<b>Dames</b>	
09H00	NC et D6-D4	10H00	Dames NC
10H00	D et E	11H00	Dames D
11H30	Préminimes, minimes, cadets et juniors	11H30	Préminimes, minimes, cadettes et juniores.
14H00	Vétérans	12H30	Dames C
14H30	Messieurs C	14H00	Dames B OPEN
16H00	Messieurs B OPEN	15H30	Dames B
17H00	Messieurs B		

5. Les inscriptions seront reçues en ligne jusqu'au jeudi 10 novembre 2011 à l'adresse : [http://affrbtt-asbl.be/compet\\_indi/AFFRBTT\\_COMPET\\_INDIV\\_INSCRIPTIONS.html](http://affrbtt-asbl.be/compet_indi/AFFRBTT_COMPET_INDIV_INSCRIPTIONS.html) ou en cas de problème chez le juge arbitre Francis Bollinne par mail à l'adresse [francis.bollinne@leping.be](mailto:francis.bollinne@leping.be) ou par téléphone au numéro : 0473/845190  
Vous recevrez un mail de confirmation.  
L'élaboration des tableaux aura lieu le vendredi 11 novembre 2011 au domicile du juge-arbitre.
6. Il sera fait usage de 14 tables. Tous les matches seront joués en trois sets gagnants avec des balles Andro blanches de 40 mm pour toutes les séries.
7. Le joueur perdant est tenu de conserver la balle et de rester à la table pour arbitrer la rencontre suivante. Le gagnant est tenu de rapporter le résultat du match au juge-arbitre et de transmettre la fiche du match suivant à la table désignée.
8. Le droit d'inscription est fixé à **3 €** par série et **1 €** pour les séries jeunes et la série open à condition qu'il s'inscrive dans les deux autres séries. Le montant est dû, que le joueur participe ou non à la compétition.
9. Le juge-arbitre prendra toute disposition, mesure ou décision nécessaire pour assurer le bon déroulement du tournoi.
10. L'équipement des joueurs devra être conforme aux règlements fédéraux. Le port du blanc est strictement interdit. Il est impératif d'avoir des **chaussures propres** ne laissant aucune trace au sol.
11. Des vestiaires séparés seront mis à la disposition des participants et participantes.
12. Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident ou de vol.
13. Direction du tournoi: La direction du tournoi sera assurée par Mr Francis BOLLINNE assisté de Mr Cedric DESIR
14. Approuvé par le comité provincial sous le numéro : BP-1112-02